

Province de Québec

Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

MRC de Montmagny

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 5 mai 2008, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures.

En présence des conseillers :

Messieurs Denis Boulanger, Patrice Painchaud, Michel Rousseau, Luc Vézina et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques André Roy.

Absence motivée : madame Nancy Guichard

Madame Hélène Painchaud, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

01. Ouverture de la réunion

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte.

02. Adoption de l'ordre du jour

2008-05-01 Adoption de l'ordre du jour

Considérant que l'ordre du jour se lit comme suit :

01. Ouverture de la réunion
02. Adoption de l'ordre du jour
03. Adoption du procès-verbal
 - a) Suivi au procès-verbal
04. Correspondance
05. Présentation et adoption des comptes
06. Employé municipal saisonnier :
 - a) Préposé à l'entretien et au camping municipal
07. Stationnement sur les quais
08. Répartition des dossiers

09. Patinoire

10. États financiers

11. Travaux de voirie

- a) Chemins de l'Isle-aux-Grues
- b) Chemin de la Batture

12. Gestion des permis

13. Activités du maire

14. Varia

15. Période de questions

16. Levée de la séance

Considérant qu'au point 14 *Varia*, les points suivants sont ajoutés :

- a) Site Internet
- b) Toilette chimique
- c) Médicaments

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Patrice Painchaud

Et unanimement résolu

Que l'ordre du jour soit adopté, le varia restant ouvert.

Adopté.

03. Adoption du procès-verbal

2008-05-02 Adoption du procès-verbal

Il est proposé par monsieur Luc Vézina

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 7 avril 2008, soit accepté tel que présenté.

Adopté.

a) Suivi au procès-verbal

Monsieur Michel Rousseau demande des informations concernant le dossier de la radio à Montmagny. Monsieur le maire mentionne que ce dossier est présentement à l'étude au Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications canadiennes (CRTC).

04. Correspondance

Au nom de la ministre des Transports du Québec, ministre responsable de la région de la Mauricie, madame Julie Boulet, madame Brigitte Aspirot, adjointe aux conseillers politiques, accuse réception de la lettre adressée le 10 avril dernier accompagnée de la résolution numéro 2008-04-14 concernant une demande de rencontre avec des représentants du ministère des Transports du Québec pour le dossier d'assainissement des eaux usées afin de discuter de la possibilité d'un projet commun en rapport avec les travaux d'urbanisation et d'amélioration du chemin du Roi.

Monsieur Luc Sauvageau, É.A., directeur, ministère des Affaires municipales et des Régions, nous informe que le rôle triennal d'évaluation foncière, en vigueur depuis le 1^{er} janvier dernier, respecte toutes les exigences législatives et réglementaires concernant son équilibrage.

Dans une lettre en date du 25 avril 2008, madame Danielle Vincent, agente, paiements en remplacement d'impôts, Travaux publics et services gouvernementaux Canada, mentionne qu'un premier versement au montant de 26 586,69 \$ a été autorisé à titre de paiement foncier et ce, en vertu de la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*.

2008-05-03 Don à la Croix-Rouge canadienne, division Québec

Considérant que la Croix-Rouge canadienne, division Québec, sollicite des dons ce qui constitue sa principale source de financement ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Luc Vézina

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues accorde un montant de 50 \$ à la Croix-Rouge canadienne, division Québec.

2008-05-04 Campagne de financement 2008 de Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny

Considérant que le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny sollicite la Municipalité dans le cadre de sa 8^e campagne de financement ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par monsieur Patrice Painchaud

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues accorde un montant de 25 \$ pour la 8^e campagne de financement de Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny.

Adopté.

Dans une lettre en date du 22 avril dernier, la Fédération québécoise des municipalités nous informe qu'elle s'est récemment jointe au Centre patronal de santé et sécurité du travail du Québec qui a pour mission d'aider le milieu patronal en offrant des services de formation et d'information auxquels les membres de la FQM peuvent participer. Monsieur le maire mentionne que la Municipalité s'est inscrite et qu'un évaluateur devrait passer nous visiter prochainement.

La Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues a transmis une copie du document *Entente sur la répartition des sommes perçues et sur la constitution d'une réserve de sûreté pour les intervenants impliqués dans le «Passeport»*.

La MRC de Montmagny a transmis une copie du règlement numéro 2008-63 intitulé *Règlement modifiant le RCI numéro 2007-56 relatif à la protection des rives du littoral et des plaines inondables en vue d'accorder une dérogation sur le lot 3 060 680*.

Lors de l'assemblée spéciale de la Régie de l'Anse-à-Gilles, tenue le 2 avril dernier, il a été décidé qu'un système de boîte placé à l'extérieur pour les petites remorques sera pas mis en place au centre de transfert.

Cependant, la Régie réfère les gens aux deux centres de tri suivants qui acceptent les petites remorques : Garage Claude Albert Inc. à Cap St-Ignace et à l'Éco-Centre à Montmagny.

Me Daniel Bouchard et Me Denis Michaud, avocats, Lavery, De Billy, portent à notre attention une situation préoccupante relativement à l'opération de reprise de la responsabilité des ponts par le ministère des Transports du Québec.

Monsieur Germain Moreau, chef des opérations par intérim, ministère des Transports du Québec, a transmis le *formulaire Évaluation du rendement des fournisseurs* dans le cadre de l'exécution du contrat d'entretien d'hiver pour la saison 2007-2008. La grille d'évaluation du rendement indique que les critères sont remplis de façon satisfaisante.

Au nom de la ministre des Transports du Québec, ministre responsable de la région de la Mauricie, madame Julie Boulet, madame Brigitte Aspirot, adjointe aux conseillers politiques, accuse réception de la lettre adressée le 9 avril dernier accompagnée de la résolution numéro 2008-04-12 concernant une demande au Ministère de mandater la Société des traversiers du Québec afin qu'elle procède à l'analyse et à la mise en place d'un nouveau quai à l'Anse-à-Gilles.

Au nom de la vice-première ministre et ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, Me Michel Binette, conseiller spécial, accuse réception de la lettre adressée le 9 avril dernier accompagnée de la résolution numéro 2008-04-12 concernant une demande déposée au ministère des Transports du Québec afin de procéder à l'analyse et à la mise en place d'un nouveau quai à l'Anse-à-Gilles.

Au nom du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Laurent Lessard, monsieur Frédéric Lagacé, agroéconomiste, conseiller politique, accuse réception de la lettre adressée le 9 avril dernier accompagnée de la résolution numéro 2008-04-12 au sujet d'une demande pour l'obtention d'un quai à l'Anse-à-Gilles.

Madame Suzanne Lacombe, directrice générale, Chambre de Commerce et Industrie de Montmagny, accuse réception de notre correspondance relative à une demande pour l'obtention d'un nouveau quai à l'Anse-à-Gilles.

Monsieur Georges Farrah, président-directeur général, Société des traversiers du Québec, accuse réception de la lettre adressée le 9 avril dernier accompagnée de la résolution 2008-04-12 concernant l'obtention d'un quai en eau profonde à l'Anse-à-Gilles.

Dans une lettre en date du 14 avril dernier, monsieur Claude Roy, député de Montmagny-L'Islet, signifie son accord dans la démarche que la Municipalité entreprend afin de maximiser les services à notre communauté et assure de son entière collaboration.

Au nom du ministre de la Justice, monsieur Jacques P. Dupuis, Me Suzanne Zummo, conseillère spéciale, accuse réception de notre correspondance en date du 9 avril dernier concernant le projet de loi 48 *Loi modifiant la loi sur les cours municipales et d'autres dispositions législatives*.

Au nom de la vice-première ministre et ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, madame Guylaine Marcoux, conseillère spéciale, accuse réception de notre lettre en date du 10 avril dernier relative à la résolution numéro 2008-04-05 appuyant l'adoption du projet de loi 48.

La MRC de Montmagny a transmis l'Entente pour le partage d'une ressource commune en matière d'application des règlements d'urbanisme et de ceux relatifs à la protection de l'environnement dûment signée par les représentants de municipalités participantes.

Les états financiers au 31 décembre 2007 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny sont déposés.

Le rapport annuel 2007 de la Mutuelle des municipalités du Québec est déposé.

Le rapport financier 2007 de la Municipalité régionale de comté de Montmagny (MRC) est déposé.

05. Présentation et adoption des comptes

2008-05-05 Présentation et adoption des comptes

Considérant que la liste des comptes est remise aux conseillers et qu'ils en ont pris connaissance ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la liste des comptes pour le mois de mai 2008 soit approuvée pour un montant de 83 223,61 \$.

Adopté.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Hélène Painchaud, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues, certifie que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes au montant de 83 223,61 \$.

Hélène Painchaud dir. gén. & sec.-trés.

06. Employé municipal saisonnier

a) Préposé à l'entretien et au camping municipal

2008-05-06 Embauche d'un préposé à l'entretien et au camping municipal

Considérant que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues a besoin d'une personne pour effectuer divers travaux d'entretien ;

Considérant qu'il est nécessaire qu'un préposé se charge du camping municipal ;

Considérant que l'an passé, monsieur Robert Vézina a assumé ces tâches ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Patrice Painchaud

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que monsieur Robert Vézina soit reconduit à titre de préposé à l'entretien et au camping municipal et ce, à raison de 35 heures/semaine au taux horaire de 10,20 \$.

Adopté.

07. Stationnement sur les quais

Dans une lettre en date du 30 avril 2008, monsieur Denis Maingy, directeur des services de génie, Société des traversiers du Québec, mentionne qu'à la suite de plaintes concernant le non-respect des zones de stationnement interdit sur le quai, la Société demande de vérifier la possibilité de modifier le règlement de stationnement afin d'y inclure le quai. Monsieur le maire indique que la demande de monsieur Mainguy sera prise en considération et qu'un avis de motion sera déposé lors d'une prochaine séance.

08. Répartition des dossiers

Pour faire suite au changement intervenu au sein du Conseil municipal, monsieur le maire mentionne qu'il confie à monsieur Luc Vézina, les dossiers suivants :

- ✍ La voirie
- ✍ L'hygiène du milieu
- ✍ Le dossier de l'herbe à poux

Monsieur le maire demande à monsieur Michel Rousseau, chef-pompier, de s'assurer, en collaboration avec le responsable des incendies, monsieur Patrice Painchaud, de la tenue d'exercices pour les pompiers. Monsieur le maire indique que celle prévue le 26 avril n'a pas eu lieu et rappelle l'importance du service incendie.

Monsieur Patrice Painchaud mentionne que la vérification des équipements pour les incendies a été effectuée.

Monsieur le maire demande à monsieur Patrice Painchaud de s'assurer d'obtenir les services d'un préventionniste et ce, dans le but d'effectuer les vérifications d'un certain nombre d'immeubles.

09. Patinoire

Monsieur le maire rappelle que présentement la patinoire est sur un terrain gracieusement prêté par la Coop Ile-aux-Grues mais qu'il se peut que la Coop ait besoin de ce terrain pour construire du logement pour ses employés. Monsieur le maire demande s'il est pertinent de déplacer la patinoire et si oui, à quel endroit? Suite à une discussion, les conseillers concluent de reporter la décision à une séance ultérieure.

10. États financiers

Une copie des engagements budgétaires ainsi qu'une autre des états financiers provisoires en date du 30 avril 2008 sont remises aux

conseillers. Les sommaires des projets *Municipalité* et *Traversier* sont également transmis.

Monsieur Christian Vinet, responsable du dossier des finances municipales, dresse un bref bilan des états financiers de la Municipalité.

11. Travaux de voirie

a) Chemins de l'Isle-aux-Grues

Monsieur le maire mentionne qu'il y a quelques ponceaux qui doivent être refaits. Suite à une discussion, les membres du Conseil mandatent monsieur Luc Vézina, responsable du dossier de la voirie, pour vérifier l'état de la chaussée et demander des cotations sur les travaux requis.

b) Chemin de la Batture

2008-05-07 Travaux de réfection du chemin de la Batture

Considérant que des travaux de réparation et d'amélioration pour le chemin de la Batture sont requis;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues effectue divers travaux sur le chemin de la Batture soit :

- Creuser des fossés à l'aide d'une pelle mécanique (une journée de 10 heures) incluant de refaire les ponceaux.
- Graveler et gratter le chemin.

Que ces travaux soient effectués au coût approximatif de 3 000 \$, taxes en sus.

Adopté.

12. Gestion des permis

La liste des différents permis émis est remise aux membres du Conseil.

13. Activités du maire

Monsieur le maire fait un bref compte-rendu des activités auxquelles il a participé :

8 avril	Conseil des maires de la MRC de Montmagny.
16 avril	Réunion de la Régie intermunicipale de L'Islet-Montmagny.
18 avril	Réunion du Conseil d'administration de la Corporation de la mise-en-valeur de Grosse-Ile.
22 avril	Rencontre avec des représentants du CLD de la MRC de Montmagny et de l'Office du tourisme de la Côte-du-Sud.

09. Varia

a) Site Internet

Monsieur le maire mentionne que la page d'accueil du site Internet ne devrait pas servir à afficher des menus, mais pour simplement annoncer les activités. Suite à une discussion, les membres du Conseil concluent d'afficher les activités avec un lien sur lequel les personnes intéressées pourront avoir les informations voulues.

b) Toilette chimique

Monsieur Luc Vézina suggère l'installation de toilette chimique au centre du village et ce, dans le but d'accommoder les visiteurs en saison estivale. Monsieur le maire mentionne que des renseignements ont déjà été demandés à ce sujet et ce type d'installation est onéreux. Suite à une discussion, les conseillers conviennent d'attendre que le projet d'assainissement des eaux usées soit réalisé. Par la suite l'installation de toilettes publiques au centre du village pourrait être envisageable.

c) Médicaments à bord du traversier

Pour faire suite à une demande concernant les médicaments qui sont livrés à bord du traversier, il est convenu que lorsque les personnes ne sont pas à l'arrivée du traversier, ces derniers seront déposés dans l'abri du gardien de quai et que les personnes pourront les récupérer à cet endroit lorsque le gardien sera au quai, car en d'autres temps cet abri est verrouillé.

15. Période de questions

16. Levée de la séance

2008-05-08 **Levée de la séance ordinaire du Conseil**

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que la séance ordinaire du Conseil soit levée à 22 h 55, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté.

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, dir.gén. et sec.-trés.